

# Communiqué de presse



## Intermodalité à Créteil : Pose de la première pierre de la station Créteil – Parc des Sports (ligne 8)

Lundi 27 avril 2009, **Daniel CANEPA**, Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris, **Jean-Paul HUCHON**, Président de la Région Île-de-France et Président du STIF, **Christian FAVIER**, Président du Conseil général du Val-de-Marne, **Laurent CATHALA**, Député-Maire de la ville de Créteil et Président de la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale et **Pierre MONGIN**, Président Directeur général de la RATP posent la première pierre de la construction de la station Créteil - Parc des Sports (ligne 8).

Inscrit au **Contrat de Plan État-Région 2000-2006** et au **Contrat de projets Etat-Région 2007-2013**, ce prolongement participe à la création d'un réseau maillé de transports collectifs en banlieue, notamment dans le Val-de-Marne : la correspondance à la future station Parc des sports - entre la ligne 8 et la nouvelle ligne de bus en site propre - permettra de relier le RER A (gare de Sucy-Bonneuil), le RER C (gare de Choisy-le-Roi), le TVM puis, à terme, le RER D lors de la création d'une nouvelle gare au carrefour Pompadour.

D'une longueur de 1,3 km, ce prolongement, qui desservira quelque 10 000 habitants (dans un périmètre de 750 m) et 6 000 emplois, permettra d'atteindre les portes de Paris en moins de 30 minutes. Selon les estimations, cette 301<sup>e</sup> station du métro devrait être empruntée quotidiennement par environ 14 500 voyageurs.

Ce **prolongement en surface de la ligne 8** suivra la RD1 de l'actuel terminus Créteil-Préfecture jusqu'à la nouvelle station de Créteil – Parc des Sports, puis la ligne suivra la voie de contournement pour aboutir aux garages et futur atelier de maintenance du métro situés derrière le Parc des sports.

Après plus d'un an de **travaux de la ligne 8** réalisés par le Conseil général du Val-de-Marne, de nouvelles voiries ont été réalisées et mises en service et les premiers travaux de la plate-forme sur laquelle le métro sera implanté ont été engagés. Début 2010, les travaux de construction de la voie du métro et des équipements de la plate-forme seront exécutés.

La **mise en service** du prolongement de la ligne 8 est prévue à l'automne 2011.

Le prolongement de la ligne 8 du métro est approuvé par le STIF qui assure le suivi et le contrôle de l'opération. Il représente un coût de 83 millions d'euros (conditions économiques de janvier 2005), financé par la Région Île-de-France (45,17%), l'Etat (22,50%), le Département du Val-de-Marne (9,75%), la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (7,58%) et la RATP (15%). La Ville de Créteil a mis à disposition du foncier lui appartenant.

Plus de mobilité pour nos territoires

